NB: des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordres technique ou administratif peuvent être apportés aux plans. Une différence maximale de 5% par rapport aux surfaces des pièces sera considérée comme admissible. Les hauteurs sous plafonds sont données hors épaisseur de revêtement de sol de finition. Le calepinage (rythme, découpes) des revêtements extérieurs est purement indicatif, de même que l'implantation des végétaux.
Dans les cuisines, les indications 'LL', LV', frigo, évier' sont représentées pour illustrer l'existence d'attentes eaux usées, eau potable, électricité permettant l'implantation ultérieure de ces équipements, dont l'emplacement n'est fourni qu'à titre indicatif. La fourniture des éléments mobiliers (lits, etc...) et de l'électroménager n'est pas prévue dans la prestation due.

QUARTUS

LA VILLE AVEC VUE SUR DEMAIN

ORVAULT

PRE-VINCENT PETIT CHANTILLY

Construction de 71 logements

106 à 116, Avenue Félix Vincent - 44700 ORVAULT

PLAN DE MASSE

AC DM ARCHITECTURE URBANISME	ACDM ARCHITECTURE	Format: A3	17/10/2025
		Ech.: 1/500	Indice: 1